



# Fleurissons LE QUARTIER





**Chers habitants de Saint-Josse,**

Votre Commune a à cœur de vous offrir un **cadre de vie agréable** en amenant plus de **nature et de biodiversité** sur son territoire.

La Commune a notamment installé plus de 200 vasques fleuries dans les rues de Saint-Josse. Elles sont arrosées tous les jours par le Service de Mobilier Urbain. Ces vasques permettent surtout d'embellir les rues trop étroites que pour accueillir des arbres de voiries ou des plantes grimpantes sur les façades des maisons.

Différents aménagements d'**espaces verts** ont également été réalisés (jardin de la maison communale, Jardin des Familles,...). Ceux-ci sont entretenus par l'équipe des jardiniers communaux ainsi que par le STIC (Service de Travaux d'Intérêt Collectif). Afin de garder propre l'ensemble de l'espace public, l'équipe des balayeurs travaille 7 jours sur 7.

On vous invite, en tant que Tennoodois, à **participer à l'embellissement** de votre milieu de vie. Vous pouvez **fleurir** les pieds d'arbres près de chez vous et **végétaliser** votre façade par l'installation de plantes grimpantes et de balconnières. Tout le monde peut se lancer dans un tel projet: particuliers, écoles, associations,... Une bonne occasion de tisser des liens avec des personnes partageant le même quartier!

Dans cette brochure, vous trouverez des conseils pour la plantation et l'entretien de plantes ainsi que des informations pratiques pour vous lancer dans la végétalisation de votre rue et/ou de votre façade.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le Service Eco-Conseil qui se fera un plaisir de vous aider.

Emir Kir,  
Bourgmestre

Mohammed Jabour,  
Echevin du Développement durable

# Tables des matières

<b>PIEDS D'ARBRE .....</b>	<b>p.7</b>
Arbres en ville .....	p.7
Pieds d'arbres : îles de biodiversité .....	p.7
Choix des plantes .....	p.7
Plantes interdites .....	p.9
Comment se procurer des graines .....	p.9
Plantation .....	p.10
Entretien .....	p.10
Protections d'arbres .....	p.11
Suggestions de plantes .....	p.12
<b>PLANTES GRIMPANTES .....</b>	<b>p.15</b>
Choix des plantes .....	p.15
Plantation .....	p.16
Entretien .....	p.17
Suggestions de plantes .....	p.18
<b>VÉGÉTALISATION .....</b>	<b>p.20</b>
Initiatives individuelles ou collectives .....	p.20
Sensibilisation citoyenne .....	p.20
Démarches auprès de la commune .....	p.20
<b>HAIES &amp; BACS À FLEURS .....</b>	<b>p.21</b>
Haies .....	p.21
Bacs à fleurs .....	p.21
<b>QUELQUES RÉFLEXIONS .....</b>	<b>p.23</b>
Plantes sauvages & biodiversité .....	p.23
Pesticides : danger pour la santé humaine et les pollinisateurs .....	p.24
Nature en ville .....	p.25
Cohésion sociale .....	p.25
<b>SOURCES .....</b>	<b>p.28</b>
<b>S'INFORMER PLUS LOIN .....</b>	<b>p.28</b>
<b>CONTACTS .....</b>	<b>p.28</b>



# À NE PAS FAIRE!







## À FAIRE!



# PIEDS D'ARBRES

## Arbres en ville

Les arbres amènent de la vie et de la couleur dans la ville. Grâce à leur feuillage, ils apportent de l'ombre et diminuent ainsi la température des rues par temps ensoleillé. Ils captent également l'eau de pluie, réduisant ainsi le risque d'inondation. Ces arbres fournissent également un abri pour les oiseaux, un endroit pour faire leur nid ainsi que de la nourriture. Les arbres sont donc nos alliés dans la lutte contre le changement climatique.

## Pieds d'arbres : îles de biodiversité

Les pieds d'arbres sont des espaces pouvant accueillir la biodiversité. Les végétaliser permet d'éviter que la terre se dessèche et de maintenir ainsi un milieu plus favorable au développement de l'arbre. Il est donc important de maintenir un couvert végétal au pied de l'arbre toute l'année. De plus, les insectes (notamment les pollinisateurs) pourront trouver un refuge ainsi que de la nourriture grâce à ces plantes.

## Choix des plantes

Il est important de choisir les plantes qui sont adaptées à leur milieu. Elles seront plus résistantes aux maladies et aux insectes ravageurs. Nous recommandons donc les **plantes indigènes** soit des plantes sauvages présentes naturellement dans nos contrées et qui sont appréciées par les insectes pollinisateurs.

Tenez compte également de l'ensoleillement au pied de l'arbre. Choisissez en conséquence des plantes d'ombre ou des plantes de soleil.

Pour avoir un pied d'arbre couvert même en hiver, pensez à planter aussi des plantes vivaces et des plantes à **feuillage persistant** (qui reste toute l'année). Un sol nu incite les gens à déposer leurs déchets.

Les **plantes vivaces** vivent plusieurs années et ne doivent donc pas être replantées tous les ans. A l'inverse, en plantant chaque année des **plantes annuelles**, le risque de blesser les racines de l'arbre est plus important.

Vous pouvez réaliser des plantations au pied des arbres et ajouter également des semis (ex. : ancolie, soucis, violettes, capucines,...).

Exemple d'une plante vivace indigène pour un endroit ensoleillé :



**Marguerite**


*Leucanthemum vulgare*

Exemple d'une plante couvre-sol adaptée à un endroit ombragé :



**Petite pervenche**

*Vinca minor*

Feuillage persistant 



**Attention!**

Si vous plantez des plantes comestibles (origan, menthe, thym,...), évitez de les consommer car elles seront trop polluées (proximité des pots d'échappement, éventuels déchets,...)

Certaines plantes et leurs fruits peuvent être toxiques pour les humains et les animaux domestiques.

Exemple d'une plante toxique :



**Digitale**

*Digitalis sp.*

Pour une liste complète des plantes toxiques : **[www.br.fgov.be](http://www.br.fgov.be)**

Si vous avez des doutes sur les plantes que vous souhaitez planter, n'hésitez pas à contacter le Service communal Eco-Conseil.

## Plantes interdites : les plantes exotiques envahissantes

Une plante exotique envahissante est une plante originaire d'une autre région, introduite par l'homme, qui se propage très rapidement aux dépens des espèces indigènes. Elle n'offre pas autant de services (nourriture, gîte) à la faune qu'une plante indigène.

Exemple d'une plante exotique envahissante :



### **Berce du Caucase**

*Heracleum mantegazzianum*

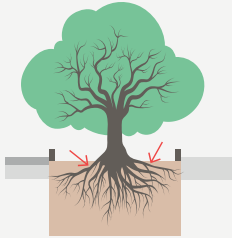
Pour une liste complète de plantes exotiques envahissantes et des alternatives, voir **[www.alterias.be](http://www.alterias.be)**.

## Comment se procurer des graines ou des plantes ?

- En faisant des échanges entre voisins
- Via les grainothèques
  - Les grainothèques sont des lieux où il est possible de déposer et d'échanger librement des graines de différentes espèces de plantes pour votre potager, vos balconnières,... Ces grainothèques s'autoalimentent grâce à la participation de chacun.
  - Il en existe à Bruxelles dans les communes d'Anderlecht, Etterbeek, Ixelles, Jette, Uccle, Berchem-Sainte-Agathe, Ixelles et également à Saint-Josse (rue du Moulin 85-89).
- En achetant des graines ou des plantes dans une pépinière



## Plantation



- ❖ Ne pas abimer les racines superficielles de l'arbre
- ❖ Planter des plantes couvre-sol autour de l'arbre pour ne pas laisser le sol nu
- ❖ Arroser

## Entretien



- ❖ Par temps chaud, arroser de préférence avec de l'eau de pluie
- ❖ Engrais organique, compost, broyat
- ❖ Pas d'engrais chimique
- ❖ Pas de pesticides\*

\* Interdiction de l'utilisation des pesticides dans l'espace public suite à l'Ordonnance du 20 juin 2013.



**N'hésitez pas à collaborer entre voisins. Par exemple, si vous avez une citerne d'eau de pluie, partagez-là avec ceux qui n'en ont pas pour arroser les plantes.**

**Pour vous procurer du compost, vous trouverez des composts de quartier aux adresses suivantes :**

1. Jardin de Maelbeek – Rue du Moulin 139
2. Maison de la Famille – Rue de Liedekerke 112
3. Maison de Repos – Rue de la Cible 5
4. Mission locale – Rue de l'Union 31
5. Jardin des Familles – Rue Potagère 179
6. Promenade verte – Chaussée de Louvain 191 / Rue de la Cible
7. Amazone – Rue du Méridien 10

**Protections de pieds d'arbres**

La Commune a lancé une phase de test de différentes protections. Actuellement, un cerclage en acier Corten a été placé autour de quelques arbres dans les rues Saint-Alphonse et Traversière. Des poteaux en bois et des barrières ont également été placés de part et d'autre des pieds d'arbres comme protection contre les voitures. Dès qu'un système fera ses preuves sur le terrain, il sera étendu à l'ensemble de la commune...

































La commune se charge du placement des protections et des réparations à effectuer. Lorsqu'une protection doit être réparée, vous pouvez le signaler au Service communal Eco-Conseil.









## PIEDS D'ARBRE

**Idées de plantes vivaces indigènes qui attirent pour la plupart les pollinisateurs (abeilles, papillons ...) (liste non exhaustive)**

	Nom	Nom scientifique	Ensoleillement	Floraison	Feuillage Persistant Couvre-sol (CS) Attire les oiseaux 
	Aspérule odorante	<i>Galium odoratum</i>		05-06	 CS
	Benoite commune	<i>Geum urbanum</i>		05-09	
	Lamier jaune	<i>Lamium galeabdolon</i>		06-07	CS
	Ail des ours	<i>Allium ursinum</i>		04-06	
	Cerfeuil sauvage	<i>Anthriscus sylvestris</i>		04-06	
	Fougère mâle	<i>Dryopteris filix-mas</i>		/	
	Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>			06-10
	Callune	<i>Calluna vulgaris</i>	07-10		

	Nom	Nom scientifique	Ensoleillement	Floraison	Feuillage Persistant Couvre-sol (CS) Attire les oiseaux 🐦
	Origan	<i>Origanum vulgare</i>		05-10	CS
	Campanule gantelée	<i>Campanula trachelium</i>		07-08	
	Géranium des prés	<i>Geranium pratense</i>		06-08	CS
	Géranium sanguin	<i>Geranium sanguineum</i>		07-08	CS
	Thym	<i>Thymus serpyllum</i>		06-07	 CS
	Lavande	<i>Lavandula angustifolia</i>		06-07	
	Millepertuis à feuilles perforés	<i>Hypericum perforatum</i>		06-09	
	Véronique à feuilles de serpolet	<i>Veronica serpyllifolia</i>		05-10	
	Luzerne	<i>Medicago sativa</i>		06-09	
	Valériane rouge	<i>Centrathus ruber</i>		05-07	

	Nom	Nom scientifique	Ensoleillement	Floraison	Feuillage Persistant Couvre-sol (CS) Attire les oiseaux 🐦
	Sauge des bois	<i>Salvia nemorosa</i>		06-10	
	Herbe à chats	<i>Nepeta cataria</i>		06-09	
	Campanule agglomérée	<i>Campanula glomerata</i>		06-10	
	Tanaisie	<i>Tanacetum vulgare</i>		07-10	





# PLANTES GRIMPANTES

Les plantes grimpantes forment un jardin vertical, embellissent les rues et offrent différents services écosystémiques : elles constituent un abri pour les oiseaux et les insectes, un endroit pour faire leur nid,... Ces plantes rendent également la ville plus agréable : elles captent la poussière avec leur feuillage et servent d'isolant thermique pour le bâtiment.

Les plantes peuvent grimper aussi bien sur le mur d'une maison que sur un arbre. Le lierre, par exemple, peut grimper dans un arbre sans l'endommager. En plus de fournir un abri pour la faune, les fleurs du lierre sont très appréciées des abeilles et les oiseaux se nourrissent des fruits.

## Choix des plantes

Choisissez de préférence des plantes grimpantes indigènes : le houblon, le chèvrefeuille des bois, le chèvrefeuille des haies, la clématite des haies ou la vigne européenne. Le choix étant restreint, des plantes non indigènes peuvent néanmoins être plantées.


Les plantes grimpantes utilisent différents systèmes pour s'accrocher à une surface : des crampons ou des lianes.

Les **plantes à crampons** s'attachent directement au mur. Elles sont recommandées sur un mur en bon état.



### Lierre grimpant

*Hedera helix*

Feuillage persistant 

Les **plantes avec lianes** nécessitent un support pour grimper (p.ex. palissade, fil de fer). Ce support sera sur votre façade et devra donc être installé par vos soins.



### Glycine de Chine

*Wisteria sinensis*

Feuillage caduc  (tombe à l'automne)

## Plantation

### 1. Enlever les pavés

Afin que la plante ait suffisamment d'espace pour développer ses racines, des pavés du trottoir doivent être enlevés. Il est fortement conseillé de placer dans la fosse, le long du mur uniquement, un isolant anti-racines pour protéger votre maison.

Afin d'enlever les pavés, vous pouvez soit faire appel à la Commune, soit, après avoir reçu l'accord de la Commune (cf. le formulaire), le faire vous-même.

### 2. Règlementation

Vous pouvez planter une plante grimpante uniquement sur la façade d'un bâtiment dont vous êtes propriétaire. Si vous êtes locataire, vous devez obtenir un accord écrit de votre propriétaire (à envoyer avec votre demande).

Un passage pour les piétons de minimum 1,20 m devra être disponible entre le pied de votre plante et la route. La fosse ne peut dépasser 50cm de long. Si le trottoir est trop étroit, vous ne pourrez malheureusement pas planter de plante grimpante.

### 3. Plantation

Achetez des plantes avec une bonne motte pour qu'elles prennent bien racine. Evitez des plantes avec des racines nues, elles reprendront difficilement leur croissance.

Lors de la plantation, orientez la plante vers le mur pour qu'elle puisse prendre appui rapidement. Arrosez la plante une fois celle-ci en terre.



## Entretien

### 1. Taille

Une taille régulière (fin de l'hiver/début du printemps) de votre plante sera nécessaire pour une belle floraison (suivez les conseils à l'achat) et pour qu'elle ne gêne pas le passage des piétons (passage libre d'1,20m minimum).

Évitez également que votre plante envahisse les câbles électriques, les corniches, les descentes d'eau, la façade voisine, etc. Vous êtes propriétaire de votre plante et donc responsable de son entretien.

La commune n'intervient pas dans la taille des plantes grimpantes en façade.

### 2. Soins

En été, par temps chaud, pensez à arroser votre plante (de préférence avec de l'eau de pluie).

En hiver, il est important de réaliser un paillage, c'est-à-dire de couvrir le pied de votre plante par de la matière organique : paille, herbe tondue, feuilles mortes, compost,... Si votre plante a un feuillage caduc (qui tombe à l'automne), ramassez les feuilles sur le trottoir et mettez-les au pied de votre plante.

#### Le paillage offre de multiples avantages :

- Limiter l'arrosage : le paillage empêche l'évaporation et maintient donc l'humidité
- Éviter le développement de plantes non désirées
- Créer un refuge pour les insectes pendant l'hiver
- Enrichir le sol : le paillage va se décomposer et se transformer en humus, fournissant ainsi à la plante des nutriments pour sa croissance.







































Houblon



## PLANTES GRIMPANTES

### Idées de plantes grimpantes sans crampons (liste non exhaustive)

	Nom	Nom scientifique	Ensoleillement	Floraison	Feuillage Caduc  Feuillage Persistant  Plante indigène (PI)
	Houblon	<i>Humulus lupulus</i>		07-09	 PI
	Chèvrefeuille des haies	<i>Lonicera xylosteum</i>		05-06	 PI
	Vigne européenne	<i>Vitis vinifera</i>		06	 PI
	Clématite des haies	<i>Clematis vitalba</i>		07-09	 PI
	Chèvrefeuille des bois	<i>Lonicera periclymenum</i>		06-08	 PI
	Lierre	<i>Hedera helix</i>		10-12	 PI

	Nom	Nom scientifique	Ensoleillement	Floraison	Feuillage Caduc  Feuillage Persistant  Plante indigène (PI) 
	Clématite arandii	<i>Clematis arandii</i>		03-04	
	Clématite des Alpes	<i>Clematis alpina</i>		04-05	
	Passiflore	<i>Passiflora caerulea</i>		07-10	
	Clématite des montagnes	<i>Clematis montana</i>		06-07	
	Jasmin d'hiver	<i>Jasmin nudiflorum</i>		11-03	
	Glycine de Chine	<i>Wisteria sinensis</i>		04-06	
	Glycine du Japon	<i>Wisteria floribunda</i>		05-06	



# VÉGÉTALISATION

## Initiatives individuelles ou collectives pour la végétalisation des pieds d'arbres

Renseignez-vous pour savoir s'il existe un groupe d'habitants dans votre rue qui s'occupe déjà des pieds d'arbres.

Si oui, rejoignez ce groupe! Si non, créez votre initiative avec quelques voisins. Travailler en groupe est enrichissant, chacun.e apporte son savoir-faire. Votre projet pourra prendre de l'ampleur et vous pourrez tisser des liens avec des personnes ayant la même passion que vous.

## Sensibilisation citoyenne



La Commune a placé des panneaux pour sensibiliser les passants au respect des pieds d'arbres. Si vous souhaitez un panneau pour le pied d'arbre que vous voulez investir, vous pouvez le demander au Service Eco-Conseil.

N'hésitez pas à ajouter une touche personnelle à votre pied d'arbre pour montrer que le pied d'arbres est pris en charge par des habitants.

## Démarches auprès de la commune

### Pieds d'arbres

- En groupe ou en individuel: vous devez remplir le formulaire (en annexe de la brochure). Après sa réception, la commune vous fournira les panneaux de communication, à la demande.
- En groupe : si vous souhaitez organiser un événement de fleurissement des pieds d'arbres dans votre rue, vous pouvez faire appel au Service Eco-Conseil qui vous offrira un soutien (communication). Pour cela, vous devez faire votre demande au moins 2 mois à l'avance.

### Plantes grimpantes

Vous devez faire une demande à la commune (cf. formulaire).

Des agents viendront vérifier sur place si la plantation d'une plante grimpante respecte les normes et règlements (espace d'1.20m disponible pour les piétons, limite de propriété).

# HAIES & BACS À FLEURS

## Haies

Vous pouvez planter une haie le long de votre façade comme alternative aux plantes grimpantes. Ces végétaux comme le charme ou le troène seront très appréciés des oiseaux. Ils serviront également d'isolant thermique pour le bâtiment.

Pensez à tailler votre haie au moins une fois par an pour éviter qu'elle envahisse la voirie ou votre façade.

## Bacs à fleurs

Vous pouvez également **placer des bacs à fleurs sur votre appui de fenêtre ou sur le trottoir**. Les bacs doivent respecter les formats suivants: 50cm de large et 1m maximum de long. Passage libre d' 1,20m minimum.

Dans ces bacs, vous pouvez notamment planter des **plantes aromatiques** (thym, menthe, origan, basilic,...). En plus d'être, pour certaines, odorantes, ces plantes seront très appréciées des insectes pollinisateurs.

Pensez à **choisir des plantes qui ont les mêmes besoins en lumière et en eau au sein d'un même bac**. Enfin, comme pour les pieds d'arbres, évitez les plantes ornementales exotiques et préférez des plantes indigènes qui intéresseront les insectes locaux (ail des ours, capucine, violette,...).





# QUELQUES RÉFLEXIONS...

## Plantes sauvages et biodiversité

En ville, nous voyons régulièrement des plantes pousser entre les dalles, le long des murs,... On qualifie de « **mauvaises herbes** » les plantes banales qui poussent dans toutes sortes d'endroits. Mais sont-elles vraiment « **mauvaises** » ?

En réalité, ce sont des plantes qui poussent spontanément et embellissent le paysage tout en attirant des insectes butineurs<sup>1</sup>. Certaines d'entre elles sont des plantes médicinales<sup>2</sup> (le plantain moyen, l'alliaire officinale,...) et d'autres des plantes comestibles<sup>3</sup> (la benoîte commune, le pissenlit,...).



**Benoite commune**

*Geum urbanum*



**Alliaire officinale**

*Alliaria petiolata*

Ces plantes sauvages sont donc très importantes pour la biodiversité, c'est-à-dire la diversité des êtres vivants (plantes, animaux, champignons,...).

Une grande biodiversité permet d'augmenter la stabilité de l'environnement et donc sa capacité à faire face aux changements climatiques. En favorisant la biodiversité, nous préservons notre environnement ainsi que les ressources qu'il nous fournit et dont nous avons besoin pour vivre (eau, nourriture, oxygène,...)<sup>4</sup>.

## Pesticides : danger pour la santé humaine et les pollinisateurs

À Bruxelles, les pesticides sont interdits dans l'espace public suite à l'Ordonnance du 20 juin 2013.



Les pesticides sont utilisés pour protéger les plantes que nous cultivons contre les « mauvaises » herbes, les insectes « indésirables » et les maladies. Mais ces pesticides, toxiques pour les plantes et insectes indésirables, le sont également pour nous et les insectes pollinisateurs.

Les pesticides peuvent avoir différents impacts sur la santé humaine, que nous soyons directement exposés lorsque les cultures sont pulvérisées ou en tant que consommateur des aliments. Voici quelques effets sur notre santé : empoisonnement, allergies de contact, allergies alimentaires, cancers, maladies neurodégénératives, réduction de la fertilité,... Sans compter que les enfants sont encore plus sensibles que les adultes<sup>5</sup> !



Les pollinisateurs, comme les abeilles, sont également victimes de ces pesticides<sup>6</sup>. Or, ces insectes sont essentiels dans le cycle de reproduction des plantes : ils fertilisent les fleurs qui peuvent ensuite se transformer en fruits.

Sans pollinisateurs, nous n'aurions donc pas de fruits. La production de viande et de lait serait également réduite car les animaux que nous élevons se nourrissent de plantes pollinisées par les insectes.

## Les pesticides sont dangereux mais sans eux, comment faire pour avoir une bonne récolte ?



Il existe des alternats aux pesticides. Par exemple, la lutte biologique qui consiste à (ré)intégrer aux cultures des insectes prédateurs des nuisibles (p.ex. les coccinelles vont manger les pucerons)<sup>7</sup>.

Une autre possibilité est de diversifier les cultures<sup>8</sup>. Par exemple, au lieu de planter uniquement du maïs dans un champ, on plante du maïs, du blé, des pommes de terre,... Ces plantes ne sont pas ravagées par les mêmes insectes.

En réduisant l'étendue de chacune de ces cultures, on réduit également la prolifération des ravageurs propres à chaque plante.



## Nature en ville



En ville, il y a très peu de surfaces perméables à l'eau et de nombreuses zones (sols, murs) fortement exposées au soleil. L'air est donc très sec et les températures peuvent être très élevées. On appelle cela un « **îlot de chaleur** ».

Les arbres, en faisant de l'ombre, permettent de diminuer la température dans les villes. Tous les végétaux de la ville interviennent également dans la régulation du cycle de l'eau. L'air devient moins sec et véhicule ainsi moins de poussières, de particules nocives ou de pollen. Moins de problèmes pour les asthmatiques!



Les végétaux captent aussi le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) et participent à réduire l'impact du réchauffement climatique<sup>9</sup>. La végétation permet également d'atténuer et d'isoler des bruits de la ville (voitures, travaux,...).

## Cohésion sociale

Lorsqu'on intègre la nature en ville, de nombreux projets collaboratifs peuvent se développer. Les habitants se rassemblent et échangent sur une thématique d'intérêt commun. Les rues vertes plaisent aux passants : elles sont apaisantes, jolies et donnent envie de s'arrêter et de discuter avec les personnes que l'on croise...









## SOURCES

1. **DUMBARDEON-MARTIAL E.**, *Des mauvaises herbes pour les abeilles*, Info Point Fédéré, fév. 2016, n° 33, pp 2-3.
2. **FAUCOMPRÉ F.**, 2016, *Les vertus des simples – 11 plantes médicinales traitées comme des « mauvaises herbes »*, Ed. Saint Jude.
3. **CONTENT S. ET AL.**, 2016, *A la rencontre des plantes sauvages comestibles*, Connected by Nature.
4. **MINISTÈRE FRANÇAIS DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION**, *La biodiversité, pourquoi est-ce important ?*, publié le 29.10.2014 sur [www.agriculture.gouv.fr/la-biodiversite-pourquoi-est-ce-important](http://www.agriculture.gouv.fr/la-biodiversite-pourquoi-est-ce-important).
5. **FONDATION CONTRE LE CANCER**, *Les dangers des pesticides*, sur [www.cancer.be/les-dangers-des-pesticides](http://www.cancer.be/les-dangers-des-pesticides).
6. **MAYA PRESS – INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE (INRA)**, *Trop de pesticides, moins de miel*, publié le 24.01.2013 sur [www.inra.fr/Grand-public/Ressources-et-milieux-naturels/Tous-les-dossiers/Abeilles-pollinisation-biodiversite-pesticides/Impact-des-pesticides-sur-la-pollinisation-par-les-abeilles/{key}/2](http://www.inra.fr/Grand-public/Ressources-et-milieux-naturels/Tous-les-dossiers/Abeilles-pollinisation-biodiversite-pesticides/Impact-des-pesticides-sur-la-pollinisation-par-les-abeilles/{key}/2).
7. **FERRON P.**, *La lutte biologique: définition, concept et stratégie*, Le Courrier de l'environnement de l'INRA, vu sur [www7.inra.fr/dpenv/ferlbd19.htm](http://www7.inra.fr/dpenv/ferlbd19.htm).
8. **ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**, 2016, *La gestion des ravageurs et des maladies en agriculture biologique*, sur [www.teca.fao.org/fr/read/8575](http://www.teca.fao.org/fr/read/8575).
9. **BRUNET Y.**, 2016, *Impact de la végétation sur le microclimat urbain et la qualité de l'air*, Colloque Chimie et grandes villes, pp. 217-233.

## S'INFORMER PLUS LOIN

BRUXELLES ENVIRONNEMENT • NATAGORA • NATUURPUNT

## CONTACTS

### Service Eco-Conseil

Rue Royale 284 - 1210 Bruxelles

T 02 220 25 96 • [ecoconseil@sjtn.brussels](mailto:ecoconseil@sjtn.brussels)

### Service Travaux Publics

Avenue de l'Astronomie 12 - 1210 Bruxelles

T 02 220 26 73 • [voiries@sjtn.brussels](mailto:voiries@sjtn.brussels)



SAINT-JOSSE  
SINT-JOOST

[www.sjtn.brussels](http://www.sjtn.brussels)

A l'initiative du Bourgmestre, Emir Kir, de l'Échevin du Développement durable, Mohammed Jabour,  
avec le soutien du Collège échevinal de la commune de Saint-Josse-ten-Noode

© 2020